

Strasbourg, le 10 février 2021

Objet : Adhésion à l'URIOPSS Grand Est - Appel à cotisations 2021

Monsieur le Président
Monsieur le Directeur Général,

Active et engagée, l'URIOPSS Grand Est se mobilise pour un réseau composé de 120 associations de solidarité et d'organismes privés non lucratifs du Grand Est. Elle leur apporte tout son soutien face aux multiples questions qui traversent les secteurs de l'exclusion, de la protection de l'enfance, du handicap, des personnes âgées et de la santé. Inscrite plus largement dans son Union nationale, elle porte au niveau de l'Etat tous les sujets et interrogations qui émanent des adhérents.

Les missions de l'URIOPSS sont très larges et nécessitent l'engagement de tous ses membres pour alerter les pouvoirs publics et contribuer aux politiques sociales.

Cette année particulièrement éprouvante pour tous, a nécessité un engagement sans faille de tous les acteurs de notre secteur. Pour exemple la mise en place avec la collaboration de l'ARS Grand Est de la plateforme de l'emploi www.renfort-esmsgrandest.fr.

Les trente administrateurs et quatre salariés restent plus que jamais mobilisés auprès de vous malgré les conditions d'exercice encore difficiles. L'URIOPSS est à votre disposition pour répondre à vos demandes de conseil, de représentation et de soutien de proximité.

Notre engagement en Grand Est nous a conduit à revoir nos modalités d'adhésion, dans un souci de simplification et d'équité sur tout le territoire. Ainsi, à une cotisation dégressive par tranches de produits, nous adoptons une cotisation proportionnelle, basée sur un seul taux afférent à différentes tranches. (C.f bulletin d'adhésion 2021)

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous réadresser les documents ci-joints (bulletin d'adhésion, liste des coordonnées de vos équipes) et de régler cette cotisation avant le 30 avril 2021. Notre service est à votre disposition pour toute interrogation ou difficulté à ce sujet.

L'URIOPSS Grand Est compte sur votre engagement et votre adhésion, pour que nous puissions continuer à répondre ensemble et avec les personnes accueillies et accompagnées par nos associations, aux nouveaux enjeux de la société et à la construction de réponses adaptées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Françoise MAGER,
Présidente.



Rappel des principes d'adhésion

- l'adhésion de l'association pour l'ensemble de ses établissements et services
- un principe d'équité avec une grille harmonisée et basée sur les produits d'exploitation de l'année N-1 (*hors budgets commerciaux des ESAT*)
- Une cotisation socle de 500 €